

# Information, sensibilisation

L'AREHN a mené une enquête auprès des élus du Pays de Bray, sur la base d'un questionnaire. 56 communes sur 122 ont répondu. L'une des questions portait sur la sensibilisation et l'information du public.

**A la question : avez-vous une politique d'information et de sensibilisation du public, il ressort ces résultats :**

	Nombre de communes	Pourcentage
Communes ayant une politique d'information, de sensibilisation du public	33	58,90%
Aucune politique de sensibilisation	19	33,90%
Pas de réponse	4	7,20%

**Outils pour informer et sensibiliser la population :**

	Nombre de communes
Bulletin municipal	30
Réunions	12
Plaquettes d'information	2
Rencontre avec la population	1

69,6 % des élus ayant répondu à l'enquête pensent qu'il serait nécessaire de développer des brochures et des plaquettes de sensibilisation pour faire participer les citoyens à la vie communale et pour les impliquer dans la protection de l'environnement. Les thèmes prioritaires indiqués sont : la haie, le tri sélectif des déchets, la mare, l'assainissement, énergies renouvelables, propreté de la ville et ruissellement.

## Politique locale

Pour le domaine de l'information et de la sensibilisation de la population, les trois programmes (Contrat de Pays, Programme de développement local, Programme européen Leader +) qui concernent le Pays de Bray prévoient les actions suivantes :

- Promotion / communication «Pays de Bray» (promotion et communication globale à l'interne et à l'externe, promotion culturelle et touristique) ;
- Mise en place d'un site Internet de promotion générale du Pays de Bray ;
- Éducation des publics à l'environnement Brayon ;
- Création d'un centre de Ressource du patrimoine brayon ;
- Mise en place d'un tableau de bord territorial de l'environnement ;
- Gestion et animation du programme global ;
- Dispositif de suivi, d'évaluation et de contrôle du projet de territoire.